

Le navire amiral vogue entre les récifs.

La réforme Blanquer doit être mise en place dans les lycées pour la rentrée 2019. Cette réforme a pour but de supprimer les séries S, ES et L, de casser ainsi la suprématie de la filière S, de donner plus de choix aux élèves et de permettre une orientation correspondant à leurs souhaits. Pour cela l'enseignement se composera d'un tronc commun complété par des spécialités choisies par l'élève (3 spécialités en 1^{re} et 2 spécialités en terminale parmi 12 spécialités proposées).

A Antony comme ailleurs, cette réforme se met en place dans la précipitation : dès septembre pour les classes de 2^{de} et 1^{re} (mais les classes de 1^{es} auront suivi le programme de seconde d'avant la réforme). Alors que les élèves étaient au départ libres de choisir leurs spécialités ils vont être contraints en fonction des places disponibles. Évidemment, cette réforme ne s'accompagne pas des moyens financiers indispensables à sa réussite, puisqu'il a été décidé une baisse de la dotation financière pour l'année prochaine au lycée Descartes. Cette réforme sert une logique comptable dont l'Education Nationale est coutumière.

Toutes les parties prenantes de la communauté éducative s'accordent pour dire que le lycée Descartes est un bon lycée, mais qu'il souffre parfois d'un manque de reconnaissance de sa valeur. C'est un établissement emblématique d'une école laïque, gratuite, ouverte à tous et toutes, avec un public hétérogène, d'une part une majorité d'excellents élèves, et, par ailleurs, une population d'élèves qu'il est de plus en plus malaisé de mener vers la réussite du fait de difficultés scolaires, qui se cumulent parfois avec des problèmes sociaux (le taux de boursiers augmente depuis quelques années).

A Descartes, la réforme ne tient pas compte de cette hétérogénéité et va conduire, en raison du manque de moyens alloués et de la nouvelle organisation des enseignements, à une perte de qualité : augmentation des effectifs par classe dans le tronc commun avec une absence de demi-groupes fragilisant ainsi l'enseignement des langues vivantes, suppression d'une classe de chinois sur 2 en 2^{de}... Un exemple est emblématique : la section européenne, désormais considérée comme une option, va se voir amputée d'une heure d'enseignement par semaine. Quel dommage pour cette classe qui travaille en étroite relation avec le lycée Romain-Rolland de Reinickendorf, ville jumelée avec la ville d'Antony, et qui a développé depuis plusieurs années un programme d'échange entre les deux établissements !

L'enjeu est si important que toutes les associations de parents d'élèves et les enseignants se sont mobilisés. Ils n'ont pas voté la dotation financière au conseil d'administration, une action a été menée dans le cadre de la Nuit des lycées, une lettre pétition a été rédigée, nos élus locaux, nationaux ont été interpellés et les représentants des enseignants et des parents ont été reçus à l'inspection académique.

Jean-Yves Le Bourhis a bien compris l'importance du lycée Descartes qu'il appelle « navire amiral » de la ville d'Antony. On aurait pu espérer que ceux qui ont actuellement la charge de l'éducation se soucient de l'avenir du lycée et soutiennent l'action des parents d'élèves.

**Catherine CRESSOT
Anne RAMBAUT**



Coordonnées de notre élu Citoyens à Antony :
feuillade@wanadoo.fr ou 06.78.03.35.37

Retrouvez-nous sur :
www.citoyensaantony.fr

N°55

Agora

Avril 2019

Jean-Yves Sénant : je suis écolo mais je me soigne...

Jean-Yves Sénant a passé des années à prétendre que le stationnement automobile était le soutien essentiel du commerce de proximité, il a rejeté longtemps l'idée de zones 30 ainsi que les propositions de bandes cyclables sur chaussée et de contresens cyclables, il a refusé d'envisager, comme Fresnes ou Le Plessis-Robinson le faisaient, la géothermie comme une possibilité de chauffage des bâtiments communaux, il a été le chantre du diesel comme carburant idéal des véhicules communaux... Mais aurait-il trouvé son chemin de Damas ? Désormais, il pourfend dans Vivre à Antony (n°343, page 44) « les partisans des voitures », il crée des cheminements cyclables improbables (Cf celui au carrefour de la Résistance), il autorise des tourne-à-gauche cyclistes dans des intersections dangereuses, il se vante d'être le pionnier de la géothermie dans tout le sud de l'Île-de-France et se gargarise des économies de carburant réalisées avec un début de parc automobile électrique... On dirait que l'expression « khmer vert » a été créée pour lui. Maintenant que la Métropole a défini une « zone à faibles émissions » (comportant la limitation de circulation des véhicules anciens et polluants) pour les secteurs à l'intérieur de la boucle de l'A86, notre Maire se propose d'étendre cette ZFE à tout le territoire communal ! Avons-nous un stratège politique de premier ordre ? Peut-être pas, mais au moins un grand artiste du spectacle vivant.

2019 : un budget qui prend l'eau...

Apprendre de ses erreurs : la règle de base de l'action politique. Mais la majorité de Jean-Yves Sénant est bien oublieuse de ce précepte. Non seulement elle a ignoré les différentes alertes qui lui ont été données sur les risques d'inondations depuis 20 ans, mais elle persiste dans un optimisme béat : elle pense sans doute que la prochaine inondation surviendra quand elle ne sera plus aux affaires ? Jeudi soir, le Conseil municipal a examiné le budget primitif 2019. Si on écrivait que pas une ligne dans ce budget ne concerne les inondations, ce serait inexact : les inondations de 2018 apparaissent car les indemnités des assurances figureront dans les recettes exceptionnelles attendues !... Mais rien sur les diagnostics d'exposition des bâtiments communaux, rien sur la priorisation des travaux de voirie sur les quartiers touchés il y a moins d'un an. L'eau antonienne est bien le monde du silence !... On retrouve dans le budget municipal la même absence de volonté que dans la dernière révision du plan d'urbanisme qui restait muette sur l'utilisation d'enrobés drainants pour les voies et les parkings des résidences des secteurs inondables. Il y a quelques années, la Ville effectuait des achats groupés de composteurs qu'elle revendait à prix subventionné aux ménages : pourquoi ne fait-elle pas maintenant la même opération pour l'acquisition de batardeaux amovibles (voir la photographie) pour la protection des entrées de caves ? Quand la frilosité gouverne, que vient l'insouciance des consciences !



Bruno EDOUARD



Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,
28 Rue Céline - Antony

Citoyens à Antony

Logement social à Antony : les chiffres !

Quelle est la réalité du logement social à Antony ? C'est l'objet depuis des années de controverses entre la municipalité et une partie de l'opposition de gauche. Pour le maire ça n'a jamais été aussi bien depuis 2001 et dans le futur la ville devrait, si tout va bien, se conformer à la loi imposant un quart de logements sociaux dans la commune. Pour une partie de l'opposition de gauche, le compte n'y est pas et le maire « traficotte » sans cesse les données... « Agora » s'est procuré les documents présentés par le Préfet des Hauts-de-Seine lors de la mise en place de la Commission intercommunale du logement installée au sein du territoire Vallée-Sud-Grand-Paris. C'est donc sur la base de ces éléments officiels auxquels nous avons intégré les informations issues de la mairie et d'Antony-Habitat que nous présentons la situation du logement à Antony. Évidemment, nous attendons vos réactions et contributions que nous ne manquerons pas de publier dans nos prochaines éditions... Pour nous depuis 2002 le grand débat est en effet permanent !

Evolution du rapport logement social/logement privé à Antony (2016/2019)*

| Année | Nbr total logements | Nbr HLM | % |
|--------------|---------------------|---------|-------|
| 01/01/16 | 26357 | 5672 | 21,54 |
| 01/01/17 | 26499 | 5617 | 21,19 |
| 01/01/18 | 26726 | 5984 | 22,39 |
| 01/01/19 | 27124 | 6160* | 22,71 |
| Fin 2019 (a) | 27600 | 6147(b) | 22,27 |

* sources Etat/Ville Antony, Vallée Sud Grand Paris, Antony-Habitat

(a) source « Agora » actuellement plus de 1350 logements privés sont en cours de livraison, construction, et accords de permis de construire délivrés par la mairie. Un tiers environ seront livrés cette année.

(b) données avec prise en compte de la destruction achevée des 66 logements HLM de la tour 6 R Scherrer dans le quartier du Noyer-Doré.

En cinq ans Antony comptera 475 logements sociaux supplémentaires mais seulement 296 logements HLM familiaux et, pour l'essentiel, il ne s'agit pas de constructions nouvelles mais de rachats par Antony-Habitat (aujourd'hui Hauts-de-Bievre-Habitat) de logements privés (tours Bièvre) en très grande partie occupés ce qui d'évidence n'a que très peu augmenté l'offre de logements pour les demandeurs inscrits au service municipal du logement. Le solde de constructions sociales représente des studios étudiants qui désormais entrent dans le ratio des 25% de logements sociaux.

A ce jour, d'ici 2022, la ville n'envisage que trois nouvelles opérations : Crocheteurs, Jean-Zay et diffus, totalisant 132 logements.

Dans le même temps, entre 2016 et 2019, ce sont plus de 1240 logements privés qui auront été construits.

Qui attribue les logements sociaux ?

Aujourd'hui, c'est le Préfet qui, du fait de la loi, dispose de 40% des attributions de logements sociaux, 25% au titre du DALO (Droit au Logement Opposable) pour les familles les plus démunies et 15% au titre des demandeurs

prioritaires. S'ajoutent, les réservataires, le 1% patronal, le Département et autres contributeurs au financement du logement social. Ainsi, compte tenu du faible taux de vacance (2% en moyenne) et en l'absence de constructions nouvelles, Hauts-de-Bievre-Habitat ne dispose que d'environ 40% des attributions soit 60 à 90 logements par an, mais c'est la mairie qui lui transmet les dossiers des candidats qu'elle a choisis...

Combien de demandeurs de logements sociaux ?

C'est l'une des principales polémiques... Pour le maire adjoint au logement les chiffres avancés par l'opposition sont surévalués. Pourtant, ce sont, une fois encore, les services du Préfet qui les confirment... 3160 demandeurs inscrits au fichier d'Antony, dont 2040 familles antoniennes parmi lesquelles environ 600 sont logées dans le parc HLM mais demandent un échange. Compte tenu du taux de vacance moyen annuel (2%) ce sont, en absence de constructions nouvelles, environ 120 à 150 logements qui sont attribués chaque année. Bien qu'ils entrent dans les critères d'attributions, il leur faudra donc en moyenne attendre plusieurs années pour avoir une chance d'obtenir un logement social à Antony, sachant qu'évidemment la plupart des demandeurs n'attendront pas une dizaine d'années et partiront le plus souvent en lointaine banlieue. Ils abandonneront Antony parce qu'aujourd'hui le prix moyen des loyers du secteur privé est de plus de 17 euros (hors charges) au mètre carré quand il est d'un peu plus de 6 euros (hors charges) en HLM...

Ces quelques données démontrent d'évidence la nécessité de développer une offre publique de logements sociaux et intermédiaires, car aujourd'hui ni les plus modestes ni les familles moyennes, cadres intermédiaires, jeunes, ne trouvent à se loger à Antony. Compte tenu du rythme actuel de la construction privée, la ville pour répondre à la loi des 25% de logements sociaux, devrait accroître l'offre de location sociale d'environ 1100 logements d'ici 2022 alors qu'elle n'en prévoit au mieux que 132...

Jean-Marc FEUILLADE
Gabrielle GUILLAUME

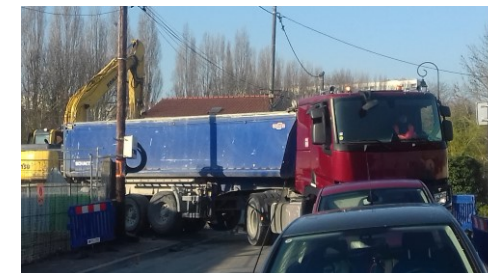


Courrier des lecteurs

Suite à deux courriers reçus de notre fidèle lectorat, deux précisions par rapport au contenu de notre numéro 54 du mois dernier.

Le débat du 16 février consacré à la transition écologique était organisé par un collectif de 7 associations : La Vie Nouvelle Vallée de la Bièvre, Association pour les économies d'énergie et de ressources, Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement à Antony, Les Amis de la Terre du Val de Bièvre, UFCS familles rurales, ATTAC et France Bénévolat. Dont acte.

Pour corriger ce que nous avons écrit dans notre précédente édition : le cabinet médical de Guillebaud n'est pas totalement fermé, seuls deux médecins sur les trois ont cessé leur activité en fin d'année dernière. Le cabinet du docteur Plau reste ouvert pour quelque temps encore. Cela ne change pas notre conclusion : les déserts médicaux c'est, hélas, aussi dans les quartiers populaires des banlieues. Notre article n'avait aucunement pour objet de porter le moindre préjudice aux médecins que nous avons tant appréciés et que nous apprécions à ce jour.



Passage à niveau : ça nous promet de beaux jours !

Aux alentours de la gare et du passage à niveau de Fontaine-Michalon, vendredi 22 mars dernier, un camion semi-remorque a réussi à approcher du chantier de parking. Il lui a fallu près de 20 minutes de manœuvres (marche arrière laborieuse). Dire que dans quelques semaines, ce sera 6 camions par heure...